

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 16 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 16 avril à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la MJC à Bégard le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (*suppléant*) ; AUBRY Gwénaëlle (*suppléante*) ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Rémy ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (*suppléant*) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; THOMAS David (*suppléant*) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CHAPPÉ Fanny à DUMAIL Michel ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; JOBIC Cyril à SCOLAN Marie-Thérèse ; KERHERVE Guy à GOUDALLIER Benoît ; LE HOUEROU Annie à LE MEAUX Vincent ; LE LAY Tugdual à LE GOFF Philippe ; MOZER Florence à ROLLAND Paul.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; HERVÉ Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LOZAC'H Claude ; PIRIOU Claude ; QUENET Michel ; RASLE-ROCHE Morgan ; SALOMON Claude ; VAROQUIER Lydie ; ZIEGLER Evelyne ; ECHEVEST Yannick ; GUILLOU Claudine ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GOFF Yannick ; NAUDIN Christian ; PRIGENT Jean-Yvon ; LE JANNE Claudie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	52
Procurations	07
Votants	59
Absents	29

Par délibération du 27 août 2019, l'agglomération a décidé, en accord avec le Conseil d'Administration du CIAS, de lui confier de nouvelles missions afin que la solidarité, valeur exprimée dans le projet de territoire, trouve à s'affirmer sur l'ensemble du territoire.

Les relations entre l'agglomération et le CIAS sont depuis 2019 fondées sur une convention d'objectifs et de moyens.

La convention en cours, d'une durée de 4 ans signée le 14 juin 2022, décrit les modalités d'accompagnement de l'agglomération au profit du CIAS mais également les objectifs partagés ainsi que la subvention qui lui est attribuée.

Cette aide, fonction des besoins exprimés annuellement par le CIAS lors du dialogue de gestion avec l'agglomération, doit faire l'objet chaque année d'une délibération du Conseil d'agglomération.

Il a été convenu lors du débat d'orientation budgétaire de fixer le niveau de la subvention d'équilibre pour 2024 à 270 000 €. Le montant définitif de la subvention d'équilibre sera néanmoins acté une fois le résultat comptable 2023 de l'établissement établi.

Vu la convention d'objectifs et de moyens conclue entre Guingamp Paimpol Agglomération et son CIAS ;

Vu le Budget Primitif 2024 de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Attribue une subvention d'un montant de 270 000 € au CIAS et la possibilité d'autoriser le versement d'un acompte dans la limite de 50 % ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer les actes permettant de verser cette subvention.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Yannick ECHEVEST

A handwritten signature in black ink, corresponding to Yannick ECHEVEST, the Secretary of the meeting.